

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 25 MARS 2010**

**Délibération**  
**n° 2010.03.050**

**Zac gare : désignation  
de la commission ad  
hoc**

**LE VINGT CINQ MARS DEUX MILLE DIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 mars 2010**

**Secrétaire de séance** : Madeleine LABIE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Bernard CONTAMINE à Brigitte BAPTISTE, Nadine GUILLET à Annette FEUILLADE-MASSON, Philippe RICHARD à Marie-Noëlle DEBILY, Frédéric SARDIN à Véronique MAUSSET

**Excusé(s) représenté(s)** :

Yves BRION par Djillali MERIOUA, Simon DEFORGE par Véronique MAUSSET, Catherine PEREZ par Nicolas DENIS

**Excusé(s)** :

Françoise LAMANT

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /  
DÉPLACEMENT

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

**ZAC GARE : DESIGNATION DE LA COMMISSION AD HOC**

Par délibération n° 246 du 10 décembre 2009, le conseil communautaire a approuvé le dossier de création de la zone d'aménagement concertée de la gare. La décision de recourir à un aménageur pour mettre en œuvre la ZAC a été précisée.

Vous venez d'approuver le lancement de la consultation pour la concession de l'aménagement de la ZAC Gare.

Dans le cadre de cette procédure, l'article R 300-9 du code de l'urbanisme précise la nécessité de constituer une commission spécifique pour le choix du concessionnaire par l'établissement public de coopération intercommunale.

Cette commission est chargée d'émettre un avis sur les propositions reçues, préalablement à l'engagement des discussions avec les futurs candidats. L'élection des membres de la commission ad hoc a lieu à bulletin secret, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 12 mars 2010,

Vu l'avis du bureau communautaire du 18 mars 2010,

Je vous propose la liste des 5 membres titulaires et 5 membres suppléants suivante :

Titulaires :

Monsieur Philippe LAVAUD  
Monsieur François NEBOUT  
Monsieur Jean-Claude BESSE  
Monsieur Jean-Claude BEAUCHAUD  
Monsieur Denis DOLIMONT

Suppléants :

Monsieur Frédéric SARDIN  
Monsieur André BONICHON  
Monsieur Michel GERMANEAU  
Madame Madeleine LABIE  
Monsieur Gérard DEZIER

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 58  
Nombre de bulletins : 57  
Nombre de bulletins blancs : 1  
Nombre de bulletins nuls : 6  
Suffrages exprimés : 50

La liste ci-dessus est élue à l'unanimité.

**FAIT ET DELIBERE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LEDIT JOUR VINGT CINQ MARS  
DEUX MILLE DIX.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**31 mars 2010**

**Affiché le :**

**01 avril 2010**